



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N° 191023000124-V-DE-2026-0002
Date de réception en préfecture : 30/01/2026

Date de convocation : 21 janvier 2026

Délibération n° VI-DEL-2026-002

Date d'affichage : 21 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 20

Votants : 28

Objet : Dénomination d'une voie « sentier des Rouas »

L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
Mme	Sana	AABIBOU	Conseillère municipale
M.	Medhi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Maïram SY représentée par Mme Sabah AÏD, M. Gérard HEBERT représenté par M. Jean-Michel JOSSO, M. Franck COENNE représenté par Mme Elisabeth DELAGE, M. Joël NOLLEAU représenté par M. Gilbert DALLERAC, Mme Claude MASURE représentée par Mme Nathalie PABOUDJIAN, Mme Paola LEROY représentée par M. Patrick JULISSON, M. Olivier SIGMAN représenté par M. Gilles BAYART.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Kadiatou LY, Isabelle TRAN QUOC HUNG, MM. Fouad EL M'KHANTER, Grégoire TURLOTTE, Tarik MEZIANE, Joseph ZOGBA, Maxime MARCELIN.

SECRETARE DE SEANCE : Mme Nathalie PABOUDJIAN

Le Conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20260128-VI-DEL-2026-002-DE
Date de télétransmission : 30/01/2026
Date de réception préfecture : 30/01/2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 alinéa 1 qui prévoit que le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la Commune,

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS » et notamment l'article 169,

Vu la loi n° 201661321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville et des Quartiers en date du 20 janvier 2026,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de dénommer des voies communales, y compris des voies privées ouvertes à la circulation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Adopte la nouvelle dénomination de « Sentier des Rouas » tel que défini en annexe,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération**

Franck MARLIN
Maire d'Etampes



ANNEXE

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20260128-VI-DEL-2026-002-DE
Date de télétransmission : 30/01/2026
Date de réception préfecture : 30/01/2026

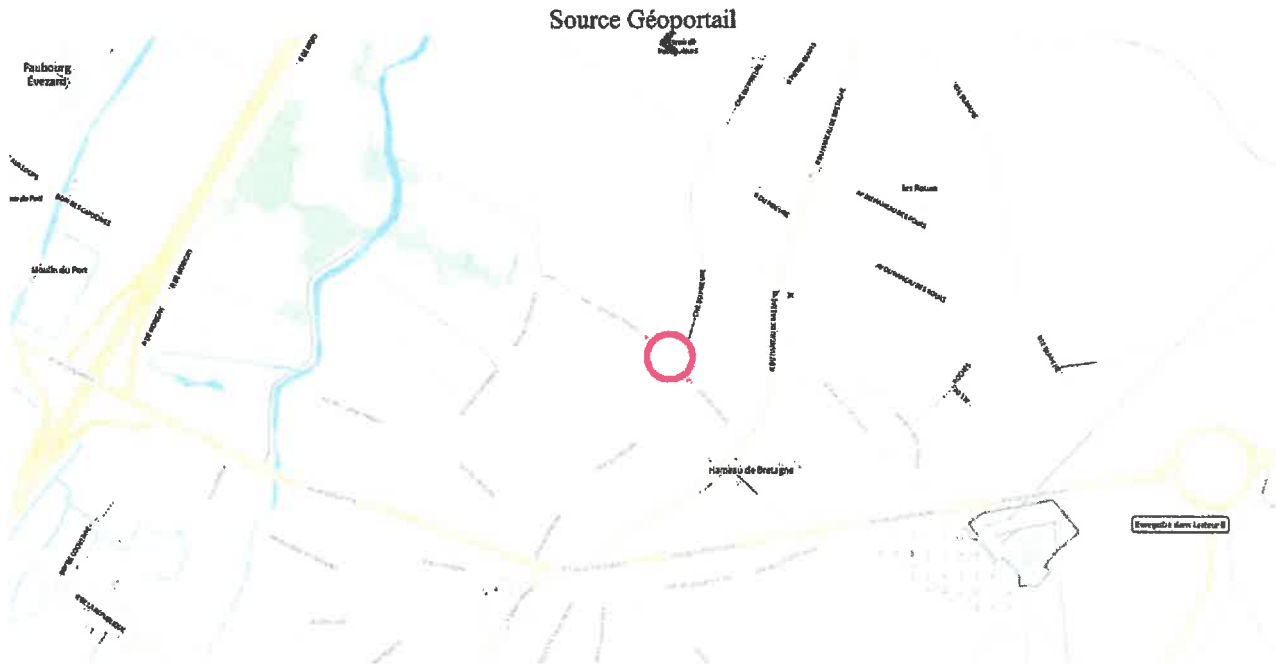
Dénomination
« Sentier des Rouas »

Source Google Maps



Sentier des Rouas

Chemin des Rouas



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : ...02.FEV.2026..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.